

# Décollage de l'industrie du contreplaqué en Chine

**La Chine réduit ses importations de contreplaqués alors que sa propre industrie est en plein essor**

par Mike Adams et Hwan Ok Ma

Secrétariat de l'OIBT

Yokohama, Japon

itto-mis@itto.or.jp

UN VIEUX dicton chinois, qui pourrait se traduire par "il est plus sûr de prédire l'avenir lointain que de dire ce qui se produira demain" résume l'évolution récente du commerce chinois du contreplaqué. Qui aurait pensé, il y a quatre ans à peine, qu'en 2001 la Chine serait exportateur net de contreplaqués (Figure 1).

Le commerce chinois du contreplaqué s'est développé à un rythme effréné. Les importations sont tombées de 1,7 millions de m<sup>3</sup> en 1998 (elles avaient même atteint 2,3 millions de m<sup>3</sup> en 1993) à juste 650 000 m<sup>3</sup> en 2001. En revanche, les exportations ont fait un bond, passant de moins de 200 000 m<sup>3</sup> en 1998 à presque 1 million de m<sup>3</sup> en 2001. Selon les statistiques douanières de 2001, les contreplaqués de fabrication chinoise ont été exportés vers les principaux marchés suivants: République de Corée (206 000 m<sup>3</sup>, soit 21,3% du total des exportations), Hong Kong (169 000 m<sup>3</sup>, 17,5%), Japon (121 000 m<sup>3</sup>, 12,5%), Etats-Unis 92 000 m<sup>3</sup>, 9,5%) et Province chinoise de Taïwan (85 000 m<sup>3</sup>, 8,8%). Les récentes données de 2002 indiquent une réduction continue des importations de contreplaqués: au cours du premier trimestre, elles se situaient à 124 000 m<sup>3</sup>, comparées à 194 000 m<sup>3</sup> durant la même période l'année dernière. En revanche, le volume des exportations de contreplaqués du premier trimestre de 2002 dépassait de 31% celui de la période correspondante de l'année dernière.

## Un secteur transformé

De toute évidence, 1998 a été une année décisive pour les importations chinoises de grumes et de contreplaqués (Figure 2). Un lent recul des importations de grumes s'est soudain transformé en une rapide escalade; en l'espace de trois ans, le volume des grumes tropicales importées a plus que doublé.

Ce changement a été déclenché par une réduction à zéro des taxes à l'importation de grumes. Avant 1998, le contreplaqué prédominait dans les importations de bois tropicaux, mais les contreplaqués bon marché d'Indonésie et de Malaisie avaient sérieusement miné la position concurrentielle des fabricants chinois. Un grand nombre d'usines avaient été astreintes à réduire la production, à licencier des ouvriers et même à fermer.

Les autorités chinoises ont réagi en supprimant les taxes à l'importation sur les grumes et en prenant des mesures draconiennes pour freiner la contrebande de contreplaqués. Les tarifs sur les grumes ayant été supprimés, les fabricants locaux ont utilisé les grumes importées non seulement pour combler un déficit d'approvisionnement (créé par une réduction massive des prélèvements dans les forêts naturelles conformément aux nouveaux règlements pour la protection des forêts du pays), mais

également pour commencer à exporter des quantités importantes de contreplaqués bon marché.

## Un peu d'histoire

Jusqu'à récemment, nombreux étaient les fabricants de contreplaqué en Chine qui ne pouvaient pas faire concurrence aux importations de contreplaqués de l'étranger, même après la réduction des tarifs. C'était le cas en particulier des entreprises étatiques, qui étaient en général de petite échelle, technologiquement peu avancées, opérant avec un équipement rudimentaire et produisant des contreplaqués de qualité inférieure.

Au cours des cinq à dix dernières années, l'arrivée de nombreuses firmes étrangères et la création de nombreuses co-entreprises ont revitalisé l'industrie chinoise du contreplaqué. La concurrence acharnée et les exigences des consommateurs de contreplaqué de qualité ont entraîné la faillite de nombreuses vieilles usines, mais un certain nombre de fabriques de contreplaqué de petite taille, comme celles regroupées à Nanhai, Guangdong, dans le district de Jiashan, à Linyi, dans les districts de Shandong et de Wenan, et à Hebei, ont fusionné pour devenir des entreprises d'échelle non négligeable et concurrentielles. Il est difficile d'obtenir des statistiques précises sur la production de contreplaqué du pays mais, d'après les chiffres disponibles auprès de l'Administration forestière de l'Etat, elle s'élevait à presque 10 millions de m<sup>3</sup> en 2000.

## Province de Zhejiang

En particulier dans la province de Zhejiang, les industries du bois se sont développées rapidement ces dernières années. Un certain nombre de facteurs y ont sans doute contribué: par exemple, une main d'oeuvre qualifiée, une bonne localisation géographique, une bonne infrastructure de transport et portuaire, l'accès aux ressources et aux marchés voisins, et l'adoption de méthodes modernes en matière de gestion et de technologie. Dans cette province, le secteur du bois occupe la première place en Chine du point de vue de sa capacité de production installée (contreplaqués, panneaux de fibres et moulures), sa part de marché, la qualité de ses produits et son rendement économique. La capacité industrielle a augmenté rapidement; la production annuelle de contreplaqués, panneaux de fibres et autres produits bois de la province dépasse maintenant 37 milliards de yuan. Le secteur du contreplaqué, concentré autour de la ville de Jiashan, compte plus de 200 entreprises, qui représentent globalement une capacité de production annuelle de plus de 3 millions de m<sup>3</sup>, c'est-à-dire environ un tiers de toute la capacité de production de contreplaqué du pays.

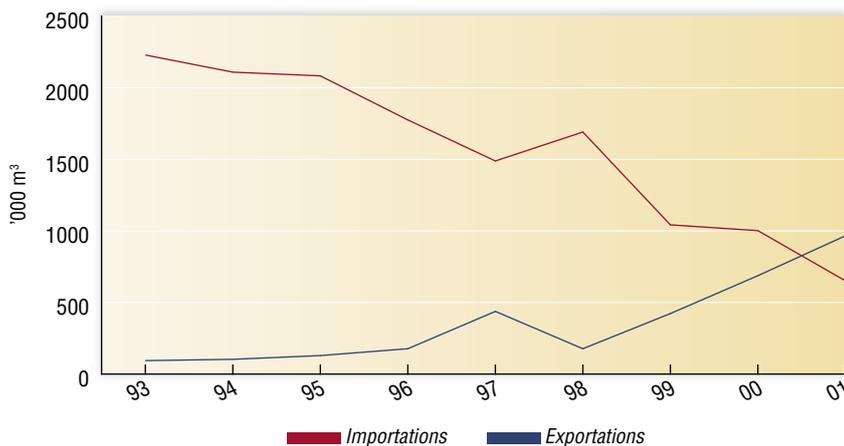
## Investissement étranger

Au cours de ces dernières années, alors que l'admission à l'Organisation mondiale du commerce se rapprochait, l'investissement direct étranger (IDE) affluait à raison d'environ 15-20 milliards de dollars EU par an, mais ce niveau a grimpé de façon spectaculaire depuis 2000. Durant les huit premiers mois de 2001, par exemple, l'IDE exploité en Chine a augmenté de 20,4% d'une année sur l'autre pour atteindre 27,44 milliards de dollars; d'aucuns prédisent que l'IDE se situera entre 60 et 70 milliards de dollars par an à moyen terme. La majeure partie de cet investissement sera destinée aux secteurs de la fabrication et des services.

Des investissements additionnels non négligeables ont déjà été apportés aux secteurs de la transformation du bois. Les coûts élevés de la main d'oeuvre locale, du foncier et des matières

## Chassé-croisé

Figure 1: Exportation et importation de contreplaqués de la Chine, 1993-2001



premières et les marchés intérieurs limités ont encouragé les entreprises de contreplaqué de la Province chinoise de Taïwan, de Hong Kong, de Singapour et d'autres pays à investir et se réimplanter sur le continent chinois. Des installations de transformation modernes y ont été établies pour bénéficier d'une main d'oeuvre chinoise peu coûteuse et parfaitement capable d'être formée, de la disponibilité en abondance d'espace apte au développement commercial à des prix compétitifs et d'un énorme marché de consommation intérieur.

Les coûts de production du contreplaqué en Chine ont considérablement baissé ces dernières années, en grande partie grâce à la plus grande productivité de la main d'oeuvre qualifiée. Par exemple, les contreplaqués de fabrication chinoise en 2001 se vendaient au prix de gros moyen de 250 \$EU le m<sup>3</sup> tandis que le prix moyen CAF des contreplaqués importés atteignait jusqu'à 390 \$EU le m<sup>3</sup>. L'introduction d'équipements modernes, un contrôle de qualité rigoureux, le rapide développement de l'industrie des adhésifs et les améliorations constantes des moyens technologiques permettent maintenant aux contreplaqués chinois de satisfaire les normes de qualité du marché international.

### Provenance des grumes

En Chine, le futur développement des industries des panneaux à base de bois sera dicté essentiellement par les approvisionnements de grumes et d'autres fibres (par ex. le bambou). L'industrie des contreplaqués est la plus productive lorsqu'elle utilise des grumes cylindriques de large diamètre, d'où sa dépendance passée de grosses grumes issues des forêts du pays et de grumes tropicales du Sud-Est asiatique, des îles du Pacifique et d'Afrique (la préférence allant à l'okoumé du Gabon à cause de son haut rendement en placages de parement).

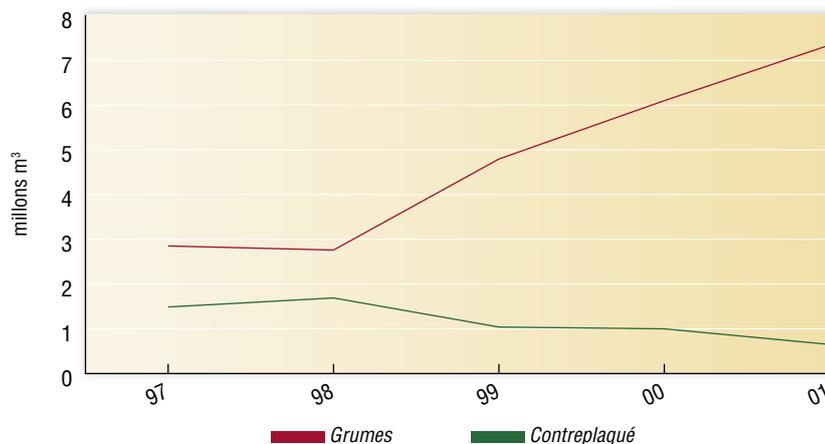
En 1997, la Chine a mis en place un programme de protection des forêts naturelles (PPFN) qui a considérablement modifié les fournitures de grumes aux usines. Dans 13 provinces, l'exploitation commerciale des forêts naturelles a été suspendue sur les hauteurs du bassin du Yang-Tseu-Kiang et dans les zones de haute et moyenne altitude du bassin du fleuve Jaune; quelque 78 millions d'hectares de forêts de montagne ont été fermés à l'exploitation forestière et protégés. En outre, dans les principales régions forestières nord-orientales de Chine et dans la Région autonome de Mongolie-intérieure, par exemple, la production de bois a diminué de 18 millions de m<sup>3</sup> à environ 12 millions de m<sup>3</sup>. Au total, les autorités chinoises auraient investi 20 milliards de yuan dans le PPFN. Pour compléter les fournitures de grumes chinoises, de nouvelles plantations ont été créées sur environ 1,2 millions d'hectares.

La réduction des prélèvements de grumes dans la forêt naturelle a eu un important impact sur l'industrie du bois. A Chongqing, la zone d'altitude du Yang-Tseu-Kiang, et dans la zone du réservoir des trois gorges, près de mille entreprises de transformation et 38 marchés du bois ont fermé lorsque les prélèvements de grumes ont été réduits. Sur une note plus positive, affirment les observateurs du pays, l'exploitation forestière illégale a été pratiquement éliminée après que les ressources forestières ont été mises sous stricte protection.

La production nationale de grumes de la Chine en 2001 se situait à environ 51 millions de m<sup>3</sup>, soit 8% de plus qu'en 2000. Cette augmentation était due entièrement à la production croissante de bois des plantations en 2001, celles-ci ayant fourni environ 31 millions de m<sup>3</sup>, ou quelque 60% de la production nationale de bois

### Essor des grumes

Figure 2: Volume des importations chinoises de grumes tropicales et de contreplaqués tropicaux, 1997-2001



prévue. Tout semble indiquer que la production des plantations sera encore plus élevée cette année. Le succès des plantations d'essences à croissance rapide, comme les peupliers, permet maintenant d'alimenter les industries de contreplaqués et de panneaux lattés en volumes substantiels de matières premières pour âme. Ce fait nouveau, associé à l'importation de plus grandes quantités de grumes de Russie, influera sur les échanges de grumes entre le sud et l'est asiatiques. Au cours de ces dernières années, les exportateurs tropicaux de grumes ont tiré bénéfice de l'essor que prenait l'industrie du contreplaqué en Chine, mais cela risque de ne pas durer. Sont particulièrement exposés au risque de la concurrence des grumes bon marché, les fournisseurs tropicaux de grumes de faible diamètre et de grumes servant à produire des matériaux pour âme de contreplaqués.

### De nouveaux tarifs intensifiant la concurrence

Un autre fait nouveau aura sans doute des incidences non négligeables sur l'industrie du contreplaqué en Chine. Le 1er janvier 2002, la Chine a ramené de 15% à environ 10% les droits d'entrée sur le contreplaqué et de 8% à environ 4% ceux des placages, les droits d'entrée sur les grumes demeurant à zéro. La baisse des droits sur les contreplaqués importés forcera les fabricants chinois à se rendre encore plus compétitifs, et la baisse des droits sur les placages devrait les y aider; résultat net: un volume encore plus grand d'exportations.

Il y aurait lieu de procéder à des études en profondeur sur la situation de concurrence favorable des exportations de contreplaqués de la Chine par rapport aux pays producteurs de bois tropicaux. Cela permettrait de mieux comprendre les facteurs importants qu'un pays doit prendre en considération s'il veut mener à bien ses exportations de contreplaqué.

Dans le milieu des affaires à Shanghai, on pense que la main d'oeuvre qualifiée qui travaille dans les fabriques de contreplaqué locales joue un rôle de plus en plus important dans la promotion de l'industrie chinoise. Par exemple, M. Yao Jiangang, Vice-président de la Shanghai Xin Gao Chao Group Co Ltd, le deuxième plus grand producteur de contreplaqué dans la province de Zhejiang, estime qu'une main d'oeuvre qualifiée peu coûteuse "peut compenser les coûts élevés de grumes importées de Papouasie-Nouvelle-Guinée et permettre de fixer des prix compétitifs pour les exportations du contreplaqué chinois".

Avec des exportations de contreplaqué se situant à environ 1 million de m<sup>3</sup>, la Chine est devenue un concurrent sérieux sur le marché mondial des contreplaqués, surtout en Asie orientale. Bien qu'il soit folie de faire des prévisions sur un marché aussi dynamique, il semble inévitable que les producteurs de contreplaqués tropicaux verront leurs marchés traditionnels assaillis et menacés par les contreplaqués en partie fabriqués à partir de grumes tropicales importées ou de placages tropicaux.